

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19583 - 76ÈME ANNÉE

A l'appel de la Ligue des droits de l'Homme et de plusieurs syndicats et organisations de défense des droits humains

Un 14 juillet de mobilisation sociale



Hier à St-Denis s'est tenu en lieu et place du traditionnel défilé du 14 juillet un rassemblement suivi d'une marche rassemblant plusieurs acteurs du mouvement social. CGTR, Osez le Féminisme, FSU, SAIPER, Extinction Rébellion, la LDH et de nombreux autres citoyens dont des militants du PCR étaient ainsi présents afin de se réapproprier la date du 14 juillet et en faire une journée de revendications.

Cette marche, initialement pensée par la LDH comme étant une possibilité de redonner du sens à la citoyenneté en cette date symbolique, a agrégé d'autres revendications.

Les prises de paroles ont en effet été nombreuses et diverses avant même le début de la marche.

Ainsi les syndicats ont dénoncé l'action du gouvernement qui continue les réformes de casse so-

ciale à marche forcée, alors même que dans cette période de crise nous aurions besoin de plus de mesures de solidarité. Nous avons pour illustration le Plan Ségur de la Santé, qui est plus qu'insuffisant pour les professionnels du secteur. Ils ont par la suite appelé à la future journée de mobilisation nationale du 17 septembre en faveur des travailleurs et de la défense de leurs droits.

Pour les démissions de Gérald Darmanin et d'Eric Dupont-Moretti

Les militantes d'Osez le Féminisme étaient quant à elles présentes pour d'autres raisons : la nomination au poste de ministre de l'Intérieur de Gérald Darmanin, faisant l'objet d'une plainte pour viol et d'Eric Dupont-Moretti à la Justice, dont le sexisme est bien connu.

C'est donc en toute logique qu'elles réclament la démission de ces individus du gouvernement.

Initialement partie du Barachois, la marche a connu son principal passage par un dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts de l'avenue de la Victoire suivie d'une prise de parole de la LDH en faveur de la mise en place d'un forum démocratique ouvert à la société civile afin de mettre en place le nécessaire dialogue entre les citoyens.

Appel à un Forum démocratique

La marche a par la suite été poursuivie, principalement par les militantes féministes et leurs alliés afin de pouvoir faire entendre leurs revendications. Elle s'est symboliquement terminée devant la préfecture. Les manifestants n'ont pu atteindre le Commissariat de police de Saint-Denis en raison du bouclage du quartier pour cause de cérémonie officielle du 14 juillet se déroulant au Jardin de l'État.

Cette mobilisation sera sans doute un prélude à d'autres luttes à venir dans ce domaine pour faire respecter les droits des femmes du plus bas au plus haut niveau de l'Etat, qui se doit d'être exemplaire.

Mathieu Raffini

Nouvelles modalités d'entrée à La Réunion jusqu'au 18 juillet : pas de test obligatoire pour monter dans l'avion

Coronavirus : une attestation sur l'honneur suffit pour venir à La Réunion

Dans un communiqué, la Préfecture de La Réunion clarifie les règles d'arrivée des voyageurs dans notre île. Le test de dépistage préalablement à l'embarquement pour un vol pour La Réunion ne sera obligatoire que le 18 juillet. En attendant, il peut être demandé à l'enregistrement mais l'absence de test ne signifie pas un refus d'embarquer : une attestation sur l'honneur suffit. Pour sa part, l'ARS indique que les passagers non-testés au départ le sont à leur arrivée à La Réunion, mais un passager peut refuser d'être testé et n'est alors pas soumis à une quarantaine :

« Les voyageurs de plus de onze ans à destination de La Réunion (en provenance de métropole, de Mayotte ou de tout autre pays de l'océan indien) devront justifier d'un test Covid 19 négatif réalisé dans les 72h avant l'embarquement. Ce résultat négatif est un gage de sécurité pour La Réunion : il est obligatoire et sera demandé dès l'enregistrement.

Le passager devra également présenter une attestation sur l'honneur qu'il ne présente pas de symptômes et qu'il n'a pas connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de covid-19 dans les quatorze jours précédant le vol.

A compter du 18 juillet, la compagnie aérienne refusera l'embarquement au passager qui ne présenterait pas le résultat du test négatif et l'attestation sur l'honneur »

Si ces mesures s'appliquent pour tous les passagers, celles en pour ceux en provenance de France sont les suivantes :

« Les passagers ne sont plus sou-

mis à une mesure de septaine à leur arrivée à La Réunion. Toutefois, les autorités préconisent aux personnes concernées de porter un masque pendant cette période et de se faire dépister sept jours après leur arrivée à La Réunion. C'est un enjeu important qui permet de détecter d'éventuels cas asymptomatiques et de réduire au maximum les risques de propagation de l'épidémie. Le dépistage à J7 est un acte de civisme.

Une application sera développée par l'agence régionale de santé, en lien avec les compagnies aériennes, pour récupérer les données de contact des passagers et organiser ainsi un suivi et des rappels des mesures de prévention à appliquer. »

La quarantaine d'une semaine est maintenue pour les rapatriements en provenance des pays de notre région

Coronavirus à Madagascar : un tiers des familles a baissé ses achats de nourriture

« La pandémie du Covid-19 et les mesures prises visant à contenir sa propagation ont eu des impacts sur le quotidien des ménages malgaches. Une enquête conduite par l'Institut national de la statistique (INSTAT), appuyée par la Banque mondiale, mesure ses impacts sur les conditions de vie des ménages depuis le début de l'épidémie dans le pays.

Cette enquête réalisée en juin sur 1 240 ménages répartis dans tout le pays indique que les ménages ont fréquemment subis différents chocs depuis le début de l'épidémie. L'augmentation du prix des principaux aliments consommés, la baisse du prix de vente de la production et l'augmentation du prix des intrants, très ressentis en milieu rural ont entraîné une baisse de revenu et du pouvoir d'achat. La perte d'emploi, a été très fortement ressentie en milieu urbain confiné et le vol de récolte, d'argent, de bétail ou d'autres biens, en milieu rural.

La réduction de la consommation reste la principale stratégie adoptée par les ménages pour faire face à la crise. 29% des ménages affirme avoir réduit leur consommation alimentaire. 4,2% des ménages se trouve en situation d'insécurité alimentaire sévère (ayant passé certains jours sans rien manger du tout) ». La situation est plus grave en milieu urbain (environ 8%).

En matière d'approvisionnement et d'accès aux besoins essentiels, « moins de 25% des ménages ont eu des difficultés à se procurer des besoins essentiels à usage préventif comme les médicaments et les cache-bouches, en raison de la hausse des prix. 47% ont déclaré avoir des difficultés à acheter des alcools et gels alcooliques en raison de la rupture de stock dans les points de vente tandis que 37% ont un problème sur les prix de ces produits. Environ la moitié des ménages dans les zones urbaines confinées ont eu des difficultés à Depuis le début de l'épidémie 64,4% des ménages ont vu leur revenu diminué. »

Source Madagascar Tribune

Edito

La folle organisation territoriale

Ces derniers jours les Réunionnais ont choisi leur nouvelle équipe municipale. Evidemment chacune veulent régler les problèmes du quotidien de leurs administrés : mal logement, chômage, salubrité publique, grande pauvreté économique et culturelle. Mais ces élus en ont-ils les moyens.

Nous avons, une Région, un Département, cinq intercommunalités, vingt-quatre communes auxquels il convient d'ajouter les services déconcentrés de l'Etat, la préfecture maritime, l'agence régionale de santé, la préfecture de police et le commandement militaire.

Mais alors pourquoi nos élus ne réalisent pas leur promesse ? Sont-ils tous des « vendeurs de poids qui ne cuit pas ». La réponse est plus compliquée que la question. Pour l'illustrer prenons les cas de l'endiguement nécessaire de la Rivière Saint-Jean. Quels sont les acteurs de ce projet ? Evidemment les communes de Sainte-Suzanne et de Saint-André, mais aussi la CINOR et la CIREST, mais encore le comité de bassin, la DEAL et le ministère de l'intérieur et des outre mer. Au bas mot entre le lancement de la réflexion, la concertation, le financement et les différentes autorisations sans compter les procédures de marché public et les procès inhérents à ce type de projet, il peut se passer 10 ans.

L'exemple devient plus kafkaïen dans le cas d'un festival. Le spectateur paye sa place, mais il finance par le biais de son imposition aussi l'aide de la commune, de l'intercommunalité, du Département, de la Région et de la direction des affaires culturelles.

Au vu des défis que nous avons à relever il est plus que temps de refonder le cadre de l'administration territoriale par le biais de la conférence territoriale. Il convient de redonner du sens et de la cohérence à ce bateau ivre de l'organisation territoriale.

Gardons pour nous tous la devise de l'union des œuvres ouvrières et catholiques de France
« A cœur vaillant, rien d'impossible »

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kan sak l rasanm anou lé pli inportan ké sak i diviz anou

Eskiz mon pardon, mé la pa pou kass tiboï-la pa par malis !- mi di kékshoz konm sak zot i pé lir zordi dann mon modékri. Kosa mi sava di moin la ? M'a dir azot moin la suiv laktyalié éléktoral dopi moi d'mars ziska zordi, sirtou bann portré moin la vi in pé partou dsi bann program zéléksyon é kosa moin la romarké d'apré zot ?

Moin la romark in bonpé sak i okip lo péizaz politik, la pass par parti kominis in pé lé ankor la é d'ot la fé troi pti tour épi s'an von. L'èrla, mi domann amoin pou kosa so troi pti tour épi s'an von. Pars kan zot lété dann lo parti, kan zot téi koz, kan zot téi ékri, moin l'avé konm l'inprésyon zot téi kroi sak zot téi di, épi sak zot téi ékri, kosa zot téi pans é la plipar d'tan lété bann zidé, bann mo, bann rovandikasyon nout parti. An toulé ka, moin la zamé antann azot anparl in divèzans avèk nout parti.

Alor, pou kosa, konm kréol i di, zot la pran zot partikilyé, sansa zot la ralyé avèk bann formasyon la zamé di zot lété kor avèk nout parti. Alon bien romarké, nout parti, d'apré sak mi koné, i mète pa lé zot dan l'obligasyonon ète dakor san pour san avèk li : sof a ète dakor dsi bann prinsip épu lo grann lign nout program. Ni pé an avoir désèrtènn diférens mé konm i di, lé pli profétab sak i raprosh anou lé pli inportan ké sak i diviz anou.

Alor si nou lé dakor dsi bann zidé, dsi lo program, aköz ni antann pa, aköz ni alyans pa, aköz ni fé pa in l'inyon pou gagn bann bataye lé nésésèr pou ranporté dann sans l'intéré nout pèp. Aköz ni konbate pa la mizèransanm ? Aköz ni konbate pa ansanm pou la sékirité alimantèr é pou lotonomi ènèzètik. Aköz, ni konbate pa ansanm pou nout prop dévlopman ?

Justin